

Numéro national :
Numéro du dossier :

À rappeler dans toute correspondance

Document à renvoyer, à l'adresse suivante :

CAISSE D'ASSURANCES SOCIALES UCM
Chaussée de Marche 637
5100 Namur-Wierde

Découvrez le point de contact
le plus proche de chez vous via ucm.be

■ Demande de report d'échéances à la suite du coronavirus

(note SPF Sécurité sociale 4 mars 2020 P740-88/20/8)

A renvoyer avant le 15 juin 2020.

Une demande de report d'échéances peut être introduite par les indépendants qui éprouvent des difficultés à la suite du coronavirus.

1. A compléter par l'indépendant

Je soussigné(e)

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le ____/____/____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Localité : _____

Siège d'exploitation : _____

Nom de l'exploitation : _____

Affilié(e) à la caisse d'assurances sociales sous le n° _____

- déclare éprouver des difficultés à la suite du coronavirus
J'apporte en annexe les pièces justificatives suivantes :

- demande à bénéficier du report d'échéance des cotisations provisoires :
 - du 1^{er} trimestre 2020
 - du 2^{ème} trimestre 2020
- sollicite la levée des majorations appliquées sur les cotisations provisoires :
 - du 1^{er} trimestre 2020
 - du 2^{ème} trimestre 2020

Je déclare avoir pris connaissance des **conséquences du non-paiement des cotisations sociales pour l'échéance** à savoir :

- la réclamation des **majorations** appliquées pendant l'année de report ;
- le **remboursement des prestations octroyées** (pensions, prestations de soins, indemnités de mutuelle, suivant le cas).

DATE : ____/____/____

SIGNATURE :